

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 1^{ER} OCTOBRE 2007 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Messieurs les conseillers Leon Elfassy, Michael Goldwax, Abraham Gonshor et David Sternthal, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur William Steinberg.

ABSENT : Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum et monsieur le conseiller Clifford Borden

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, directeur général et Me Chantal Bergeron, greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTION

Dr P. Gordon

- Demande quelles sont les intentions du Conseil suite au dépôt, en Cour Supérieure, d'une requête en annulation du règlement autorisant un parc d'exercice pour chiens.

Mme Atkinson

- Fait remarquer qu'il y a un problème de circulation sur Stratford près de l'Hôtel de Ville à cause des véhicules qui se stationnent sur les deux côtés de la rue. Cela fait qu'il ne passe qu'un seul véhicule à la fois.

M. C. Ross

- Demande quels sont les projets du Conseil relatifs à l'ancienne caserne d'incendie sur MacDonald.

Mme L. Vineberg

- Demande pourquoi le Conseil a mandaté un avocat non spécialisé en droit municipal pour défendre la Ville dans le litige concernant le parc d'exercice pour chiens.

M. L. Gold

- Demande qui va payer pour la construction du parc d'exercice pour chiens si la Ville choisit de se défendre à la Cour et qu'elle perd.

Mme Yufe

- Demande si le Conseil a demandé une opinion juridique sur la légalité du règlement autorisant un parc d'exercice pour chiens et la possibilité d'être contesté en Cour.
- Demande si le Conseil a adopté une résolution pour mandater la firme d'avocats Grey Casgrain.

M. S. Vineberg

- Demande si la Ville a reçu une requête en annulation concernant le parc d'exercice pour chiens.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2007-223

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2007-224

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition présentée par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor, il est RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil du 4 septembre 2007 et de la séance spéciale du 17 septembre 2007 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2007-225

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT N^o 748-2

La Greffière a déclaré que suite à la procédure d'enregistrement qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 5569, chemin Queen Mary, de 9h00 à 19h00, le 17 septembre 2007, concernant le règlement n^o 748-2 intitulé: « Règlement modifiant le terme de remboursement de l'emprunt du règlement n^o 748 autorisant un emprunt de 1 597 800 \$ pour l'acquisition de véhicules et d'équipements ».

- le nombre de personnes habiles à voter lors du registre était de 4 907;
- le nombre de signatures des personnes habiles à voter pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 500;
- le nombre de personnes habiles à voter qui ont enregistré les mentions qui les concernent était 0;
- le règlement n^o 748-2 est alors réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

2007-226

MESURES D'ATTÉNUATION DES HAUSSES DE TAXES ET PROGRAMME DE SUBVENTION DES INTÉRÊTS (ARTICLE 3 DU DÉCRET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC 1210-2005 DU 7 DÉCEMBRE 2005) EXERCICE FINANCIER 2008

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'agglomération de Montréal adoptera son budget pour l'exercice financier 2008;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des immeubles de la catégorie des immeubles de 6 logements ou plus et de la catégorie résiduelle situés sur le

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

territoire de la Ville de Hampstead excède 105 % du fardeau fiscal établi à leur égard pour l'exercice 2005;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Ville de Hampstead désire atténuer l'impact de ce budget sur le compte de taxes des propriétaires de ces immeubles;

CONSIDÉRANT les règles édictées par le décret 1210-2005 du 7 décembre 2005;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE ce conseil se prévaut des dispositions prévues aux articles 2 à 9 du décret 1210-2005 à l'égard de la catégorie des immeubles de 6 logements ou plus et de la catégorie résiduelle;
- QU'une somme de 879 794 \$ soit versée à la Ville de Montréal afin de diminuer le montant des taxes de l'exercice financier 2008 que celle-ci imposera sur les immeubles de chacune des catégories suivantes situées sur le territoire de la Ville de Hampstead:

<u>Catégorie</u>	<u>Montant</u>
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	19 785 \$
Catégorie résiduelle	860 009 \$

- QU'une copie certifiée conforme de cette résolution soit transmise à la Ville de Montréal et au ministère des Affaires municipales et des Régions.

Adoptée

2007-227

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 763 – EMPRUNT POUR LE PAIEMENT À LA MUNICIPALITÉ CENTRALE AFIN DE RÉDUIRE LES TAUX DE TAXES D'AGGLOMÉRATION EN VERTU DES ARTICLES 3 ET SUIVANTS DU DÉCRET 1210-2005

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michael Goldwax qu'il y aura, lors d'une prochaine séance du Conseil, adoption du règlement n° 763 autorisant un emprunt pour le paiement à la municipalité centrale afin de réduire les taux de taxes d'agglomération pour 2008, en vertu des articles 3 et suivants du décret 1210-2005.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement d'emprunt n° 763 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2007-228

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 757-1 – MODIFICATION AU RÈGLEMENT N° 757 – FONDS DE PENSION DES EMPLOYÉS – CESSATION DE PARTICIPATION DES POMPIERS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michael Goldwax qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, du règlement n° 757-1 pour modifier le règlement n° 757 concernant le régime de retraite des employés de la Ville, afin d'ajouter des dispositions spéciales pour la cessation de participation des pompiers.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement n° 757-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2007-229

URBAN PLANNING AND BUILDING INSPECTIONS – SITE PLANNING PROJECTS AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS (PIIA) – 92 HAMPSTEAD RD.

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 22 août 2007 montrant **des plans et élévations pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée de deux étages** située au **92 ch. Hampstead**, et préparé par **Geiger & Huot, architectes**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 septembre 2007, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage N° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2007-230

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 55 PLACE HEATH

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 29 août 2007 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement de deux étages à la résidence unifamiliale isolée** située au **55 place Heath**, et préparé par **Serge Darsigny, architecte**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 septembre 2007, soit **refusé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage N° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2007-231

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 195 CHEMIN FINCHLEY

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 6 septembre 2007 montrant **des plans et élévations pour remplacer la brique sur les murs extérieurs de la résidence unifamiliale isolée** située au **195 chemin Finchley**, et préparé par **le propriétaire** pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 septembre 2007, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage N° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2007-232

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 265 CROISSANT NETHERWOOD

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 29 août 2007 montrant **des plans et élévations pour des modifications aux façades et au toit de la résidence unifamiliale isolée** située au **265 croissant Netherwood**, et préparé par **Sydney Godel, architecte**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 10 septembre 2007, soit **refusé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage N° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2007-233

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU 92 CHEMIN HAMPSTEAD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure pour le lot 2089894 situé au 92 chemin Hampstead, afin de permettre que le seuil du garage soit 4 pieds (1,22 m) plus bas que le niveau du trottoir au lieu d'un maximum de 2 pieds (61 cm), conformément aux dispositions du paragraphe 9 de l'article 7.6.3 du Règlement de zonage n° 727 ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 14 août 2007, a recommandé d'approuver la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil municipal **approuve** la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour l'immeuble situé au 92 chemin Hampstead sur le lot 2089894.

Adoptée

Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 4 chemin Haverstock :

Mme Susan Crudo

- *Elle explique en détail la situation aux membres du conseil et les raisons pour lesquelles ils devraient accorder la dérogation mineure.*

SUSPENSION

À 21h25, il est proposé par le conseiller David Sternthal, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et résolu à l'unanimité de suspendre la présente séance.

À 21h40, il est proposé par le conseiller David Sternthal, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et résolu à l'unanimité de reprendre les délibérations de la présente séance.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2007-234

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU
4 CHEMIN HAVERSTOCK**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure pour le lot 2089776 situé au 4 chemin Haverstock, afin de permettre qu'une clôture et un haie soient localisées entièrement sur la propriété publique au lieu d'être entièrement localisées sur la propriété privée, conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article 7.6.2 du Règlement de zonage n° 727 ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 14 août 2007, a recommandé de rejeter la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller David Sternthal et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

Reportée

2007-235

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU
5 CHEMIN NORTHCOTE**

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

Reportée

2007-236

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE AOÛT 2007

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de septembre 2007 a été soumise au Conseil.

Après délibérations, il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} septembre au 30 septembre 2007 au montant de 380 990,21 \$ est par la présente approuvée.

Adoptée

2007-237

**ANNULATION DE LA RÉOLUTION N° 2007-197 CONCERNANT LA
VENTE DE GRÉ À GRÉ DES VÉHICULES BOMBARDIER ET
AUTORISATION DE LES VENDRE PAR ENCAN PUBLIC**

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution n° 2007-197, le conseil municipal avait autorisé la vente de gré à gré de deux véhicules Bombardier à Globoquip 9109-2791 Québec inc.;

CONSIDÉRANT QUE Globoquip 9109-2791 inc. ne désire plus acquérir lesdits véhicules Bombardier et a retiré son offre d'achat;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la résolution n° 2007-197, adoptée le 6 août 2007, soit annulée; et
- QUE le conseil municipal autorise la vente des deux véhicules Bombardier par le commissaire-priseur Ritchie Brothers.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTION

Mme Shuster

- Demande si la Ville a officiellement reçu la requête instituée contre le règlement 727-6.

Mme Genziuk

- Demande si elle peut obtenir de la greffière une copie (projet) des procès-verbaux avant leur adoption à la séance du conseil.
- Demande qui est propriétaire du bâtiment qui abritait la caserne des incendies.
- Demande quel est le montant de ristourne que la Ville reçoit pour le gaz.

2007-238

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller David Sternthal et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

Dr William Steinberg, maire

Me Chantal Bergeron, greffière